

Vous avez besoin d'une personne de confiance pour l'entretien de votre jardin, LE DROIT AU TRAVAIL met à votre disposition un de ses salariés pour prendre en charge :

Des travaux de jardinage

- Tonte du gazon

- Taille de haies

- Arrosage

- Ramassage des feuilles mortes

- Débroussaillage, désherbage...

- Rempotage

- Préparation du jardin pour la saison froide
- Potager, récolte, cueillette (pommes, quetsche...)
- Conseil...

Des travaux de bricolage

- Petits travaux de réparation et manutention
- Aide au déménagement
- Montage de meubles en kit, de tringles de rideaux
- Abattre ou monter une cloison
- Déposer ou poser une moquette
- Nettoyage de pièces encombrées
- Evacuation des encombrants

- Déneigement

- Petits travaux de peinture, tapisserie, plomberie, serrurerie...

Secteur d'intervention

Arrondissement de Haguenau : Bischwiller, Drusenheim, Haguenau, Herrlisheim, Mertzwiller, Niederbronn-les-Bains, Reichshoffen, Soufflenheim...

Canton de Brumath: Brumath, Eckwersheim, Hoerd, Kilstett, Schwindratzheim...

Fournitures du matériel et des produits

S'agissant d'un contrat de *mise à disposition* la réglementation prévoit que l'utilisateur fournisse aux intervenants les produits et les équipements adaptés nécessaires à la réalisation des tâches demandées.

Pour garantir la sécurité des intervenants les utilisateurs des services d'aide à domicile s'engagent à leur confier des équipements et matériels en bon état de fonctionnement et de sécurité, notamment pour ceux fonctionnant à l'électricité.

Frais de dossier : 17,50 € lors de la première mise à disposition

Tarif horaire : 17,50 €